

Réparation de matériel en location gérance

Par Lydiax, le 28/07/2019 à 18:42

Bonjour, Je suis actuellement en location gérance d'un local . Je loue le lieu avec du matériel déjà à ma disposition à mon arrivée, D'ailleurs un inventaire a été fait. Au bout de quelques semaines nous avons eu un petit souci concernant un frigo inox qui a été réglé par notre bailleur, Plusieurs mois suivent et ce problème persiste le frigo refait des siennes et a un dysfonctionnement qui nous permet pas de l'utiliser, Ma question est la suivante qui se doit de le réparer?